



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 30 Juillet 1997

Chers Frères et Soeurs,

Le Concile Vatican II salue la Vierge Marie comme un «membre suréminent et absolument unique de l'Église» (*Lumen gentium*, n. 53), dont elle est le type et le modèle. Nous savons qu'elle était présente dans la communauté primitive. Mère du Fils unique de Dieu, Marie est la Mère de la communauté qui constitue le Corps mystique du Christ. En raison des privilèges dont elle est comblée par une grâce spéciale du Rédempteur, l'Immaculée soutient tous les chrétiens dans leur lutte contre le péché; elle les encourage à vivre saintement. Vénérée et respectée, la Vierge sainte témoigne du don précieux que constitue dans l'Église la virginité consacrée. Son rapport unique avec l'Esprit Saint l'amène à ouvrir son cœur à tous ceux qui avancent vers l'accomplissement du Royaume de Dieu.

La parole de Jésus sur la Croix, «Femme, voici ton fils» (*Jn 19,26*), donne à la maternité de Marie une dimension illimitée. Marie partage avec les croyants son attitude d'obéissance filiale et son action de grâce; elle les encourage à reconnaître dans leur vie les signes de la bienveillance divine. Que son exemple encourage les autres membres de l'Église à se confier à l'action du Paraclet et à vivre en constante communion d'amour avec lui!

J'accueille avec plaisir les pèlerins de langue française. En particulier, j'offre mes vœux fervents aux Sœurs de la Charité de Saint-Louis. Et je salue très cordialement le groupe des Caravelles du Mouvement des Guides de France; à l'occasion de leur pèlerinage à Rome, je leur souhaite de grandir dans la foi et de se préparer avec enthousiasme à leur avenir de femmes dans la société et dans l'Église.

À tous, je donne volontiers la Bénédiction apostolique.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana